

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION
CC_2023_020****OBJET :**

**COMMISSION 4 -
FINANCES - RESSOURCES
HUMAINES -
MUTUALISATION - VOIRIE
- BATIMENTS -
ECLAIRAGE PUBLIC**

VOIRIE

***Création de servitude
ENEDIS à WANNEHAIN***

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 39
Procurations : 13

Nombre de votants : 52

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Yves LEFEBVRE, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Régis BUE, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYM CZAK, Valérie NEIRYNCK, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS

Ont donné pouvoir :

Arnaud HOTTIN, procuration à Michel DUPONT
Sylvain CLEMENT, procuration à Yves LEFEBVRE
Murielle RAMBURE, procuration à Ludovic ROHART
Odile RIGA, procuration à Luc FOUTRY
Isabelle LEMOINE, procuration à Bernadette SION
Marcel PROCUREUR, procuration à Nadège BOURGHELLE-KOS
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Jean-Louis DAUCHY
Carine GAU, procuration à Frédéric SZYM CZAK
Coralie SEILLIER, procuration à Bernard CHOCRAUX
Thierry LAZARO, procuration à Marie CIETERS
Didier WIBAUX, procuration à Bruno RUSINEK
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Olivier VERCRUYSSSE

Absents excusés :

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 6 février 2023

Délibération CC_2023_020

**COMMISSION 4 - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - MUTUALISATION - VOIRIE -
BATIMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC**

VOIRIE

Création de servitude ENEDIS à WANNEHAIN

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le fait que la Communauté de communes est propriétaire des parcelles ZE 37 et ZE 39 à WANNEHAIN, qui sont actuellement en friche,

Considérant la demande d'ENEDIS d'y implanter une canalisation souterraine,

Considérant la nécessité de régulariser cette implantation par la régularisation d'un acte constitutif de servitude.

Vu l'avis de la Commission 4 - Finances, ressources humaines, mutualisation, voiries, bâtiments et éclairage public lors de sa séance du 19 janvier 2023.

ENEDIS nous a contactés afin d'implanter une ligne électrique souterraine dans le parc d'activité de Maraiche à WANNEHAIN, dont la Communauté de communes est propriétaire. La canalisation sera située en limite des parcelles ZE 397 constituant le lot 9 du parc d'activité, ainsi que sur les parcelles ZE 399 et ZE39 à WANNEHAIN.

La ligne électrique sera enterrée dans une tranchée de 3 mètres de large sur 196 mètres de long.

La Pévèle Carembault percevra une indemnité de 20 € après régularisation de l'acte notarié constitutif de servitude.

La convention de servitude ainsi que le plan sont annexés à la présente délibération.

Oùï l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 52 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 52 VOTANTS) :

- ***D'autoriser son Président ou son représentant à signer l'acte constitutif de servitude avec ENEDIS ainsi que tout document afférant à ce dossier.***
- ***De préciser que cet acte constitutif de servitude sera rédigé par devant notaire et que les frais seront pris en charge par ENEDIS.***
- ***De percevoir l'indemnité de 20 euros au titre du dédommagement consécutif à la constitution de cette servitude.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Luc FOUTRY

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le



ID : 059-200041960-20230209-CC_2023_020-DE